

MELANIE L.

**Greffier des services judiciaires  
Tribunal d'instance (Bordeaux)**



**Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?**

Dans le cadre de ma profession, mes missions principales sont notamment :

- l'assistance du magistrat,
- le contrôle du respect de la procédure,
- l'accueil du justiciable.

Dans mon service actuel, le service des saisies des rémunérations, il y a des missions plus spécifiques, comme notamment la gestion d'une procédure d'exécution avec une communication importante avec les huissiers de justice, les sociétés de recouvrement ainsi que les employeurs et les organismes qui versent des prestations saisissables.

**COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?**

La profession de greffier n'était pas mon premier objectif. J'ai commencé mes études de droit à l'UPPA en voulant devenir avocat. Pendant mes 5 années de droit à l'université, j'ai fait plusieurs missions en tant que vacataire au tribunal d'instance de Pau. Puis lorsque j'ai obtenu mon Master 2 en Droit privé, j'ai d'abord voulu tenter le concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature. J'ai alors suivi la formation à l'IEJ de Paris-Assas. J'ai échoué au concours en 2009.

Je me suis alors orientée vers la profession d'huissier de justice car c'est un métier qui m'attirait en raison de sa diversité des missions. Mais en effectuant mon stage dans le cadre de la formation à l'Ecole nationale de procédure, je me suis rendue compte que bien que le métier me plaise, je n'avais pas la force de caractère nécessaire pour exercer ce métier difficile et avec beaucoup de responsabilités.

J'ai alors passé et réussi le concours de greffier en 2011 car c'est un métier qui correspondait plus à ma personnalité.

J'ai fait ma formation à l'Ecole nationale des greffes à Dijon. J'ai effectué mon premier poste au Tribunal de grande instance de Versailles, plus précisément au Tribunal pour enfants : j'ai fait de l'assistance éducative et aussi de la procédure pénale des mineurs.

Puis j'ai obtenu ma mutation au tribunal d'instance de Bordeaux au service des saisies des rémunérations.

**Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?**

Le Master et toutes mes études de droit m'ont permis d'avoir des bases juridiques solides et notamment en droit civil, ma matière préférée ; m'ont permis d'apprendre à utiliser tous les supports à disposition pour mettre à jour les connaissances juridiques ou approfondir les connaissances sur des points en particulier. J'ai également réussi à acquérir un raisonnement juridique nécessaire pour appliquer le théorie des textes à la pratique sur le terrain.

A obtenu un M2 Droit privé - Droit privé fondamental - Recherche en droit privé fondamental [R-P] au terme de l'année 2007\_2008

Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr